

# Extrait avec Intervention de Jean-Luc PERAT – Service Civique

## Assemblée nationale XIII<sup>e</sup> législature Session ordinaire de 2009-2010

### Compte rendu intégral

**Deuxième séance du jeudi 4 février 2010**

#### **Service civique**

Suite de la discussion d'une proposition de loi adoptée par le Sénat

M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse

Discussion des articles

Article 1<sup>er</sup> AA

M. Marcel Rogemont  
amendement n° 97, amendement n° 98

Article 1<sup>er</sup> A

Article 1<sup>er</sup> B

Article 1<sup>er</sup>

M. Jacques Domergue  
M. Marcel Rogemont  
amendement n° 28

Articles 2 et 3

Article 3 bis

M. Bernard Lesterlin  
amendement n° 30

Après l'article 3 bis

amendement n° 100

Article 4

M. Bernard Lesterlin  
Mme Martine Faure  
M. Régis Juanico  
M. Marcel Rogemont  
M. Pascal Deguilhem  
Mme Michèle Delaunay  
M. Jean Dionis du Séjour  
M. Philippe Nauche  
M. Jean-Luc Pérat  
M. Daniel Boisserie  
M. Gérard Charasse  
M. Philippe Folliot  
M. François Rochebloine  
M. Jean-Patrick Gille  
M. Martin Hirsch, haut-commissaire  
amendements n<sup>os</sup> 70, 104, 43, amendement n° 46, amendements n<sup>os</sup> 32, 71,  
amendement n° 61, amendement n° 15, amendement n° 47, amendement n° 17,

amendement n° 80, amendement n° 76, amendement n° 83, amendement n° 84, amendement n° 48, amendement n° 92, amendements n°s 20, 49, amendement n° 94, amendement n° 108, amendement n° 95, amendement n° 21, amendement n° 85, amendement n° 59, amendement n° 50, amendement n° 42, amendement n° 86, amendement n° 65, amendement n° 66, amendement n° 51, amendement n° 23, amendement n° 24, amendement n° 52, amendement n° 53, amendement n° 44, amendement n° 25, amendement n° 10, amendement n° 67, amendement n° 12, amendement n° 91, amendement n° 69, sous-amendement n° 105, 106, sous-amendement n° 117, 118, sous-amendement n° 107, amendements n°s 55, 56, amendement n° 77, amendement n° 110, amendement n° 111, amendement n° 112, amendement n° 72, amendement n° 113, amendement n° 78, amendement n° 33, amendement n° 114, amendement n° 101, amendement n° 7, amendement n° 8, amendement n° 116, amendement n° 36

Article 4 bis A

M. Régis Juanico  
amendement n° 68, amendement n° 74

Article 4 bis B

M. Pascal Deguilhem

Après l'article 4 bis B

amendement n° 9

Article 4 bis C

Article 4 bis D

amendement n° 79

Article 4 bis

Article 4 ter

amendement n° 81

Article 5

Article 6

M. Régis Juanico  
amendement n° 11, amendement n° 13

Articles 7 à 9

Article 10

amendement n° 115

Article 11

amendements n°s 14, 18, 19, amendement n° 87, amendement n° 99

Article 11 ter

amendements n°s 40, 41

Article 13

Explications de vote

Mme Marie-Hélène Amiable  
M. Bernard Lesterlin  
M. Jean Dionis du Séjour  
M. Patrick Beaudouin  
M. le président  
M. Martin Hirsch, haut-commissaire

Vote sur l'ensemble

Mme Claude Greff, rapporteure

**Ordre du jour de la prochaine séance**

## **Deuxième séance du jeudi 4 février 2010**

**Présidence de M. Maurice Leroy**

**vice-président**

**M. le président** . La séance est ouverte.

*(La séance est ouverte à quinze heures.)*

## Service civique

### Suite de la discussion d'une proposition de loi adoptée par le Sénat

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au service civique (n<sup>os</sup> 2269, 2240).

La parole est à M. Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse.

..... Suite .....

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Luc Pérat.

**M. Jean-Luc Pérat.** L'article 4 de cette proposition de loi me paraît particulièrement important, notamment en termes de gouvernance, un aspect stratégique pour la réussite de ce projet reposant sur un vivier de proximité, et dont les orientations prioritaires devront être définies avec le plus grand soin par l'agence de service civique.

Vous avez évoqué la place et le rôle de la mission locale, monsieur le haut-commissaire. La vision de terrain que j'ai de cette mission me conduit à considérer qu'elle est probablement la structure de proximité la plus à même de détecter les jeunes en difficulté. Conseillés dans le cadre de partenariats de proximité, ces jeunes actuellement laissés sur le bord du chemin, sans perspectives ni ambitions, pourront être guidés et orientés – éventuellement sur le plan scolaire, avec le concours du monde éducatif.

J'insiste sur l'importance des collectivités, des associations, et de tous les partenaires qui souhaiteront s'engager. Comme cela a été dit, un bon démarrage passe certainement par des mesures simples telles que la simplification de l'agrément et du montage du dossier – dans la continuité des mesures de simplification administrative adoptées au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens. Dans ces conditions, le pari peut être gagnant. En tout état de cause, vous pouvez compter sur nous pour apporter à ce texte toutes les améliorations qui pourraient le rendre encore plus efficace.

**M. le président.** La parole est à M. Daniel Boisserie.

.....